

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1	Intitulé du module	ASC3 Actions spécifiques et enjeux en animation socioculturelle	2023-2024
---	---------------------------	--	------------------

Code

T.TS.SO354.ASC3.F.24

Type de formation *
 Bachelor
 Master
 MAS
 EMBA
 DAS
 CAS
 Autres
Niveau

-
- module de base
-
-
- module d'approfondissement
-
-
- module avancé
-
-
- module spécialisé

Caractéristique
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO
Type de module

-
- module principal
-
-
- module lié au module principal
-
-
- module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

-
- module sur 1 semestre
-
-
- module sur 2 semestres
-
-
- semestre de printemps
-
-
- semestre d'automne
-
-
- Autres

2 **Organisation****Crédits ECTS ***

6 ECTS

Langue

-
- allemand
-
- anglais
-
-
- français
-
- français - allemand
-
-
- français - anglais

3 **Prérequis**

-
- avoir validé le(s) module(s)
-
-
- avoir suivi le(s) module(s)
-
-
- Pas de prérequis
-
-
- Autres

Autres prérequis

Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20 y compris le module intervention et professionnalité 1 ainsi que la formation pratique 1.

Dans l'attente des résultats d'examens, une inscription sous réserve au module est possible avec un délai ultime au 15 mars pour confirmer cette inscription.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

Objectifs d'apprentissage du module

- Travailler l'enjeu spécifique de la citoyenneté pour l'animation socioculturelle en privilégiant les aspects de la culture et des espaces d'intervention ainsi que les moyens de participation.
- Interroger les différentes articulations possibles entre démocratie et culture, entre art et social.
- S'initier à la méthodologie de la médiation sociale de la culture et aux questions que cette pratique pose.
- Développer des connaissances sur l'approche socio-spatiale en animation socioculturelle et sa pratique actuelle en lien avec les dynamiques de transformation urbaine et sociale et les politiques publiques qui les sous-tendent à Genève et ailleurs (dimension comparative).
- Explorer des articulations possibles entre espace public urbain et citoyenneté (participation citoyenne) à travers l'utilisation d'outils d'intervention et d'analyse en ASC.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu

Le présent module traite de la citoyenneté à travers deux perspectives : l'une en l'articulant à la culture (Resp. Mathieu Menghini), l'autre en la conjuguant aux espaces d'intervention de l'ASC notamment en zone urbaine et parfois à la « frontière » des autres métiers du travail social (Resp. Sylvia Garcia Delahaye).

Idées directrices du module :

Après évocation des représentations des participant-e-s, seront interrogés les rapports de la culture, de l'art, du social et de la démocratie. L'approche proposée articule les enseignements de l'histoire (préhistoire, antiquité, Moyen-âge, époque contemporaine), de l'esthétique (Platon, Aristote, Kant, Hegel), de la philosophie sociale (Rousseau, Marx) et de la sociologie (Cultural studies, Bourdieu, Lahire). Sera questionné l'enjeu pour l'animation de l'action et de la médiation culturelles en soumettant différentes expériences à la réflexion.

La pratique du travail social en milieu ouvert, particulièrement l'animation socioculturelle, nécessite de prendre en compte différents niveaux du cadre d'intervention. Des politiques publiques, qui déterminent l'orientation des actions, aux rapports de pouvoir entre les différents groupes, nous verrons à travers des apports théoriques et des témoignages de pratiques comment les ASC de Genève et d'ailleurs comprennent puis prennent en compte les logiques du territoire, les caractéristiques sociodémographiques des populations locales et les défis de la mixité sociale. Parallèlement à cette prise en compte du contexte d'intervention, nous considérerons comment orienter l'action de manière pertinente, en agissant avec des outils spécifiques en tant que facilitateur-trice de la citoyenneté.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex cathedra, immersions de terrain, lectures et témoignages de pratiques

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *
Evaluation écrite

L'évaluation prendra la forme d'un écrit individuel – proposant un positionnement personnel en réaction à la lecture d'un article choisi par l'un des enseignants.
Les directives de travail et les critères sont communiqués au début de module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E.

Répétition

L'étudiant-e qui obtient une note F à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle peut alternativement :

1. se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique ;
2. fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante .

Procédure :

L'étudiant-e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie au plus tard trente jours après la notification de l'échec. En cas de non réponse de l'étudiant-e, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 14, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

La liste des intervenant-e-s est remise lors du premier jour de cours.

9 Bibliographie

Une bibliographie complète sera remise durant le cours.

10 Enseignant-e-s

Garcia Delahaye Sylvia
Menghini Mathieu

Responsable de module *

Sylvia Garcia Delahaye et Mathieu Menghini

Liste des vacataires :
Equipe des "Contrats de quartier" de la Ville de Vernier (à confirmer)

Descriptif validé le *

19 février 2024

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, responsable de filière